

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 46

Artikel: Lausanne, le 10 octobre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Avis. — Les personnes qui, dès aujourd'hui, s'abonneront pour la seconde année, commençant au 1^{er} décembre 1863, recevront le journal gratis jusqu'à cette époque.

Lausanne, le 10 Octobre.

Au 1^{er} décembre prochain, le *Conteur Vaudois* terminera la première année de son existence. La bienveillance avec laquelle il a été accueilli, les nombreuses marques d'encouragement qu'il a reçues, ont été pour la rédaction de cette feuille un motif de persévérer dans son œuvre. Quelques-unes des personnes qui ont soutenu le *Conteur* par leur collaboration, en écrivant pour lui des articles auxquels le public a rendu toute justice, sont venus promettre leur concours actif et s'associer plus directement à l'entreprise, qui leur est déjà redevable d'une part notable de son succès.

Nous annonçons donc aujourd'hui la seconde année du *Conteur Vaudois*.

La rédaction continuera de traiter ses sujets à un point de vue essentiellement national et s'efforcera de mériter les témoignages de sympathie qu'elle reçoit chaque jour.



Agriculture.

FÉCONDATION ARTIFICIELLE DES VÉGÉTAUX.

Nous reproduisons, d'après les journaux français, les détails qui suivent sur les travaux récents que M. Hooibrenck a entrepris sur la fécondation artificielle des céréales, des arbres fruitiers et de la vigne. Quoique cette question soit encore à l'étude, nous croyons que les résultats obtenus sont déjà assez concluants pour qu'ils méritent d'attirer l'attention de nos agriculteurs.

Chacun sait que les fleurs renferment un organe femelle ou *pistil* et un organe mâle, les *étamines* qui

fournissent le *pollen*. Celui-ci est une poussière très-fine qui venant à tomber sur le pistil le féconde et détermine la formation du fruit. Mais il arrive fréquemment que le vent, la pluie, etc., entraînent au loin le pollen, la fécondation ne se produit pas complètement et un grand nombre de fleurs tombent sans donner de fruit. C'est pour éviter cette déperdition de la poussière fécondante que M. Hooibrenck a eu l'idée de la recueillir pour la distribuer aux organes femelles parvenus à leur complet développement.

L'appareil dont il se sert se compose d'une corde de soixante à septante pieds à laquelle sont attachés des brins de laine de onze à douze pouces de longueur. Ces brins de laine doivent être assez nombreux pour se toucher; une petite balle de plomb de la grosseur d'une chevrotine est attachée à l'extrémité d'une partie d'entre eux, de cinq en cinq fils.

L'appareil est passé sur les épis au moment de la floraison, de manière à les secouer légèrement. Trois personnes sont employées à cette opération: un homme à chaque extrémité de l'appareil et un enfant vers le milieu pour soutenir la corde.

L'opération doit être répétée trois fois, à deux jours d'intervalle. La première fois, elle doit avoir lieu au moment où le pollen se développe d'une manière sensible.

La dépense nécessaire pour féconder deux ou trois arpents ne s'élèverait, dit-on qu'à deux francs, en répétant l'opération trois fois comme nous venons de l'indiquer. L'appareil lui-même ne coûterait pas plus de cinq à six francs et peut durer fort longtemps.

Pour les arbres fruitiers, M. Hooibrenck emploie une autre méthode dont il modifie l'application, suivant qu'il s'agit d'espaliers ou d'arbres en plein vent. Voici comment il opère à l'égard des espaliers: à l'époque où les fleurs s'épanouissent, il touche délicatement les stigmates avec le doigt enduit de miel, puis lorsque toutes les fleurs sont ainsi préparées, il passe sur l'ensemble une petite houpe à poudrer, mais à duvet un peu court; le pollen déplacé par le frôlement de la houpe tombe sur les stigmates emmiellés, y adhère, et la fécondation se trouverait, dit-on, assurée, à ce